



NOUVELLES DE VAL-JOLI

13 décembre 2019 Édition 5 n°12

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Les travaux d'alimentation en eau potable devraient être complétés pour la mi-décembre. Hydro devrait raccorder le bâtiment de surpression le 11 décembre et le reste des essais devraient se poursuivre pour une mise en marche bientôt.

En début d'année 2020, la Municipalité renouvellera les ententes de loisirs, d'aqueduc et d'eaux usées avec la Ville de Windsor.

Je voudrais en mon nom et celui des membres du conseil municipal, vous souhaiter de joyeuses fêtes

Rolland Camiré
Maire

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous arrivons bientôt à la période des fêtes, veuillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé pour la période du 23 décembre 2019 jusqu'au 3 janvier 2020 inclusivement.

Budget 2020 :

La séance pour l'adoption du budget 2020 aura lieu mardi le 17 décembre 2019 à 20 heures.

Nouvel horaire de l'hôtel de ville :

Veuillez prendre note qu'à compter de janvier 2020, le bureau sera désormais ouvert à la population à raison de 4 jours/semaine, soit le lundi et du mercredi au vendredi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h (fermé le mardi).

Soyez assurés que cette mesure ne vise en aucun cas à diminuer le service à la population, bien au contraire!

Notre équipe se compose de quelques ressources et la journée du mardi sera dorénavant dédiée au traitement des dossiers de plus grandes envergures, ceux nécessitant une collaboration à l'interne entre collègues ou d'intervenants de l'extérieur, ceux pour lesquels des analyses plus approfondies sont requises, ou qui nécessitent une plus grande concentration, etc.

Notre décision s'inscrit dans une approche visant à optimiser nos opérations pour nous permettre de vous offrir un service de qualité à la hauteur de vos attentes, des suivis rapides tant au niveau de vos demandes que de vos communications par téléphones ou courriels.

Collecte des bacs bruns :

Des changements sont apportés au niveau de la collecte des bacs bruns pour les matières organiques, en 2020, ceux-ci seront ramassés les mardis.

De plus, la Municipalité a conclu un nouveau contrat avec l'entreprise Sani-Estrie pour la collecte des matières résiduelles pour une période de 3 ans (2020-2021 et 2022) avec une possibilité de renouvellement de 3 ans.

Lecture des compteurs d'eau :

Les employés de la Municipalité de Val-Joli ont débuté la lecture des compteurs d'eau auparavant réalisée par la Ville de Windsor durant la semaine du 9 décembre et les lectures restantes seront effectuées dans la semaine du 19 décembre. Puisque cette tâche nous a été confiée tardivement, nous n'avons pas été en mesure de prévenir les citoyens à l'avance de notre visite et nous nous excusons des incon vénients que ceci pourraient avoir causés. Soyez assurés que pour l'année 2020, les propriétaires dont les résidences sont munies d'un compteur d'eau seront avisés à l'avance de notre visite. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous invitons à prendre connaissance du calendrier des activités et collectes à l'intérieur de cette publication et à le conserver pour pouvoir vous y référer tout au long de l'année.

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée Nathalie Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-Joli :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2019, le conseil a adopté la résolution numéro 2019-11-256 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020 qui débiteront à 20 h les jours suivants :

- lundi le 13 janvier 2020
- lundi le 3 février 2020
- lundi le 2 mars 2020
- lundi le 6 avril 2020
- lundi le 4 mai 2020
- lundi le 1^{er} juin 2020
- lundi le 6 juillet 2020
- lundi le 3 août 2020
- lundi le 14 septembre 2020
- lundi le 5 octobre 2020
- lundi le 2 novembre 2020
- lundi le 7 décembre 2020

QUE le présent avis public est publié conformément à la loi.

DONNÉ A VAL-JOLI CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019.

Nathalie Rousseau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2019

La Municipalité adhère à la Fédération Québécoise des Municipalités, autorise un atelier de formation sur la taxation à la directrice générale, une formation en secouriste en milieu de travail pour la secrétaire-trésorière adjointe ainsi qu'une formation sur la réglementation et les bonnes pratiques lors d'interventions dans les cours d'eau pour l'inspectrice en environnement et donne son appui à la Municipalité de Saint-Claude pour la mise à niveau du Centre aux Quatre Vents.

Les déboursés pour le programme de mise aux normes des installations septiques du règlement 2019-05 sont autorisés et représentent un montant total de 105 579.62 \$.

Un contrat est adjugé à Sani-Estrie pour le contrat de collecte, transport et enfouissement des déchets pour 2020, 2021 et 2022 avec une option de renouvellement de 3 ans. Un mandat est adjugé à la firme Avizo Experts-Conseil pour valider la conformité des travaux de gestion des eaux pluviales de la rue de l'Érablière.

La Municipalité répond favorablement à la demande d'aide financière pour 2020 de Le Vent dans les Arts au montant de 500 \$ ainsi qu'à la demande de don pour le dépouillement de l'arbre de Noël du Club Optimiste de Windsor (1989) Inc.

Le décompte numéro 3 pour l'alimentation en eau potable et la construction d'un surpresseur de TGC au montant de 286 270.50 \$ est autorisé, de même que la facture d'Avizo Experts-Conseil pour la surveillance des travaux au montant de 22 845.65 \$. La facture de WSP Canada Inc. au montant de 1 204.77 \$ en lien avec ce projet est également autorisée.

ARBRE DE NOËL



La Municipalité ouvrira un point de dépôt prêt du garage municipal pour y laisser vos arbres de Noël. À partir du 3 janvier jusqu'au 15 janvier vous pourriez y déposer votre arbre.

FÊTE DES NOUVEAU-NÉS

FÊTE DES NOUVEAU-NÉS DE JANVIER 2020



Le dimanche 19 janvier 2020 à 13 h 30 (accueil à partir de 13 h 00)
À la salle des Chevaliers de Colomb, 5 Greenlay Sud, Windsor

La Municipalité de Val-Joli versera un chèque de 100 \$ à chaque famille inscrite ET qui sera présente à la journée. Vous devez vous inscrire en posant les 2 actions suivantes :

1. Vous devez **enregistrer votre nouveau-né au bureau de la Municipalité de Val-Joli avant le 9 janvier 2020**. Pour les bébés nés durant les fêtes, vous avez la 1^{ère} semaine de janvier 2020 pour les inscrire. Les formulaires sont disponibles sur internet ou au bureau. Vous devez nous fournir une preuve de naissance et une preuve de résidence d'un des deux parents sur le territoire.
2. **Confirmer votre présence à la fête avant le 10 janvier** auprès de Danika St-Pierre au 819 845-7888 poste 221 ou par courriel à l'adresse suivante: services-recreatifs@villedewindsor.qc.ca

PLAISIRS D'HIVER ET COMITÉ DES LOISIRS DE VAL-JOLI



Les Plaisirs d'hiver auront lieu
le samedi 25 et dimanche 26 janvier 2020

Vous avez le goût de vous impliquer comme bénévoles
sur le **Comité des loisirs de Val-Joli**?

Informez-vous auprès de Josiane Perron,
Lise Larochelle ou Raymond Côté.

**Pour vous inscrire au tournoi de ballon balai,
communiquer avec Félix Normandin au 819 679-3902.**



RAPPELS IMPORTANTS EN PÉRIODE HIVERNALE



En période hivernale, il est important de ne pas stationner vos véhicules dans les rues afin de faciliter les opérations de déneigement du réseau routier.

De plus, nous demandons votre collaboration au niveau de la gestion de vos bacs, afin de ne pas les laisser inutilement sur le bord du chemin, s'ils ont été vidés.

En cas de panne majeure ou de situation d'urgence, la page Facebook Les Loisirs de Val-Joli est toujours une bonne source de référence pour suivre le déroulement de la situation.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DES COLLECTES

IMPORTANT : Le calendrier des activités et collectes 2020 est à l'intérieur, conservez-le afin de vous y référer tout au long de l'année! Il sera également disponible sur notre site internet.

Veuillez prendre note que les dates des versements de taxes vous seront transmises ultérieurement.

HEURES DU BUREAU MUNICIPAL

Nouvel
horaire
du
bureau
municipal

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé pour le congé des fêtes du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020.

À compter du 6 janvier 2020, nos heures d'ouverture sont modifiées!

Voici le nouvel horaire du bureau municipal :

Lundi : 9 h à midi et 13 h à 16 h

Mardi : FERMÉ

Mercredi : 9 h à midi et 13 h à 16 h

Jeudi : 9 h à midi et 13 h à 16 h

Vendredi : 9 h à midi et 13 h à 16 h

Nous vous rappelons de soumettre vos demandes de permis à l'avance si vous prévoyez effectuer des travaux car l'inspectrice a un délai de 30 jours pour émettre les permis et autorisations.

Si vous avez toujours un solde de taxes pour l'année 2019 impayés, assurez-vous de l'acquitter en janvier 2020 (avant l'envoi des comptes pour la prochaine année).



NOS MEILLEURS VOEUX

Les membres du conseil ainsi que le personnel de la Municipalité tiennent à vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes! Célébrez cette belle période de réjouissance avec vos familles et amis, profitez pleinement de vos congés et soyez prudents sur les routes!



Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.22
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Philippe Verly
Siège 3 : Gilles Perron
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Lise Larochelle
Siège 6 : Josiane Perron

Hôtel de ville :

Nathalie Rousseau, DG, P.26
Marie-Ève Parr, insp., P.25
Audrey Ostiguy, adj., P.21
Pier Lacasse, resp. voirie, P.24

500, Route 249
Val-Joli, Québec
J1S 0E8
Télé. : 819 845-7663 Téléc. : 819 845-4399

Adresses électroniques :

direction@val-joli.ca
secretariat@val-joli.ca
urbanisme@val-joli.ca
voirie@val-joli.ca
loisirs@val-joli.ca

Retrouvez-nous à l'adresse :

www.val-joli.ca



Facebook

Loisirs de Val-Joli

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727